



## COMMISSION SPORTIVE

PV153 SP38

### PV électronique de la Commission Sportive Du 6 février 2026

Président de séance : Monsieur Didier SCHMINKE

Présents : Messieurs Jean-Michel BATRÉAU, Christian BÉNARD et Mickaël ROMOJARO

Début de la réunion : 10h00

#### 1. Changements de dates, horaires, terrains

##### Match 55018645 du 07.02.2026 Cerisiers 1 – Toucy 1 U18 D1

La commission,

- Revient sur sa décision du 3 février,
- Compte tenu de la programmation d'un match pour l'équipe U18 de Cerisiers,
- Donne ce match à jouer le 18 avril 2026 à 16h00.

##### Match 53403654 du 08.02.2026 Monéteau 1 – Champs sur Yonne 1 D1

La commission,

- Prend note des courriels, via leurs adresses officielles, des clubs de Monéteau et Champs sur Yonne demandant l'inversion de la raison en raison de l'impraticabilité du terrain,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 8 février 2026 à 14h30 à Champs sur Yonne.

##### Match 54434728 du 22.02.2026 Sergines 2 – SC Sénonais 1 D3 Gp A

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 22 février 2026 à 12h00.

##### Match 54438845 du 22.02.2026 Vermenton 2 – Afta 1 D3 Gp C

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 22 février 2026 à 12h00.

##### Match 55472585 du 15.02.2026 Champs sur Yonne 1 – Sens FP 1 Coupe de l'Yonne

La commission,

- Compte tenu de la différence de division entre les deux équipes,
- Inverse la rencontre,
- Donne ce match à jouer le 15 février 2026 à 14h30 à Sens.

## **Match 55472589 du 15.02.2026 Sens FC 3 – Avallon 2 Coupe de l'Yonne**

La commission,

- Prend note de la demande ,via Footclubs, du club de Sens FC, d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 15 février 2026 à 12h00.

## **2. Matchs non joués / Arrêtés municipaux**

### **Match 53403652 du 08.02.2026 Champigny 1 – St Georges 1 D1**

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune de Champigny interdisant l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 5 avril 2026 à 15h00.

### **Match 53403656 du 08.02.2026 Toucy 1 – Vermenton 1 D1**

La commission,

- Prend note du courriel, via leur adresse officielle, du clubs de Toucy,
- Compte tenu de l'arrêté municipal de la commune de Toucy interdisant l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 5 avril 2026 à 15h00.

### **Match 53456622 du 08.02.2026 ECN 2 – Gurgy 2 D2 Gp B**

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune de l'Isle sur Serein, interdisant l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 15 février 2026 à 14h30.

### **Match 53456623 du 08.02.2026 Varennes 2 – UF Tonnerrois 2 D2 Gp B**

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune de Varennes, interdisant l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 1<sup>er</sup> mai 2026 à 15h00, première date disponible.

### **Match 54434517 du 08.02.2026 Champigny 2 – Gron Véron 2 D3 Gp A**

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune de Champigny interdisant l'utilisation de leurs installations sportives,
- Donne ce match à jouer le 1<sup>er</sup> mars 2026 à 15h00.

### **Match 54434725 du 08.02.2026 Sergines 2 - Malay Le Grand 1 D3 Gp A**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Sergines, via leur adresse officielle, indiquant que l'arrêté municipal interdit toujours l'utilisation de leurs installations sportives,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs
- Donne ce match à jouer le 22 mars 2026 à 15h00.

### 3. Forfaits

#### **Match 55058411 du 08.02.2026 St Clément 1 – Sens FP 1 Coupe de l'Yonne Féminines**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Sens FP, via leur adresse officielle, indiquant faire forfait pour la rencontre contre St Clément,
- En application de l'article 19 du règlement des championnats seniors,
- Donne match perdu par pénalité pour forfait déclaré à l'équipe Sens FP 1 au bénéfice de l'équipe de St Clément 1,
- Score : St Clément 1= 3 buts, 3 points ; Sens FP 1= 0 but, - 1 point,
- Amende de 50€ pour forfait déclaré seniors au club de Sens FP (amende 6.10).

#### **Match 55058404 du 08.02.2026 Ravières 1 – Neuvy Sautour 1 Coupe de l'Yonne Féminines**

La commission,

- Prend note du courriel du club de Neuvy Sautour, via leur adresse officielle, indiquant faire forfait pour la rencontre contre Ravières,
- En application de l'article 19 du règlement des championnats seniors,
- Donne match perdu par pénalité pour forfait déclaré à l'équipe Neuvy Sautour 1 au bénéfice de l'équipe de Ravières 1,
- Score : Ravières 1= 3 buts, 3 points ; Neuvy Sautour 1= 0 but, - 1 point,
- Amende de 50€ pour forfait déclaré seniors au club de Neuvy Sautour (amende 6.10).

Fin de la réunion : 11h00

**Le Président de séance**

**M. Didier SCHMINKE**

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »*